



**MAINCARE  
SOLUTIONS**

**UN DÉFI RELEVÉ AVEC SERIALCOP, LE MODULE SPÉCIALISÉ DU LOGICIEL MAINCARE COPILOTE**

# AU CHD VENDÉE, LA SÉRIALISATION EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ

Par **Joyce Raymond** / Visant à mieux lutter contre les contrefaçons, la sérialisation des médicaments a notamment imposé l'intégration d'un identifiant unique dans un Datamatrix, qui doit être désactivé par lecture optique avant la dispensation. Pour faire face à cette nouvelle contrainte, la pharmacie à usage interne (PUI) du Centre Hospitalier Départemental (CHD) Vendée a retenu le module SerialCop de l'éditeur Maincare, comme nous l'explique le Docteur Laure Blanchard-Jacquet, pharmacien assistant spécialiste.

## **Comment vous êtes-vous préparés à la mise en œuvre de la sérialisation ?**

**Dr Laure Blanchard-Jacquet :** Cette obligation réglementaire, qui concerne les médicaments à prescription obligatoire, représente une charge de travail supplémentaire pour les PUI. Nous avons, pour notre part, choisi de désactiver les codes sérialisés à la réception des commandes, la dispensation se faisant par la suite à la plaquette ou au comprimé. Nous avons donc préparé le terrain tout au long de l'année 2019, notamment en installant et paramétrant SerialCop, le module de sérialisation de Copilote, notre logiciel de gestion de la PUI. Début 2020, la sérialisation a été déployée progressivement sur nos trois sites (La-Roche-sur-Yon, Luçon et Montaigu) en commençant par les commandes de moins de dix lignes et de moins de 200 boîtes. Aujourd'hui, les trois quarts des boîtes concernées sont désactivées, ne restent plus que les gros volumes sur palette.

## **Quels ont été les points de vigilance et quels bénéfices identifiez-vous aujourd'hui ?**

L'intégration native de SerialCop au logiciel Copilote a assurément permis de renforcer la sécurité globale du circuit du médicament, puisqu'il suffit de scanner les codes sérialisés pour que l'ensemble des données de traçabilité soient automatiquement enregistrées dans notre logiciel métier. Mais des contrôles n'en demeurent pas moins nécessaires pour vérifier la conformité des commandes et



**Le Dr Laure Blanchard-Jacquet ,**  
pharmacien assistant spécialiste  
au CHD Vendée

notamment le dispositif d'inviolabilité de chaque boîte. En termes de points de vigilance, j'insisterai surtout sur la nécessité d'accompagner l'équipe pour favoriser l'ad-

hésion à ce nouveau processus. Il faut également être attentif à ce que le code UCD, sous lequel les spécialités pharmaceutiques sont enregistrées au sein de Copilote, soit rattaché au bon code CIP, code reconnu dans SerialCop. Or ce code CIP peut changer, par exemple lorsque le laboratoire modifie un boîtage. Des mises à jour doivent donc être effectuées régulièrement au sein du logiciel métier pour assurer la fluidité de l'ensemble.

## **Vous expérimentez aujourd'hui la mise en œuvre des codes consolidés. Pourriez-vous nous en parler ?**

Le code consolidé, qui regroupe l'ensemble des identifiants d'une commande, permet de gérer les réceptions par volume et est donc synonyme de gain de temps. Il est aujourd'hui géré dans SerialCop, qui nous guide également tout au long du processus de contrôle par échantillonnage – il nous indique ainsi le nombre de boîtes à scanner, qui correspond à la racine carrée du nombre total de boîtes contenues dans un carton. Toutefois, peu de laboratoires pharmaceutiques ont aujourd'hui adopté ce type de code, dont le coût peut être répercuté sur les établissements de santé. Il me semble donc opportun que chaque PUI évalue le ratio coût/bénéfice du code consolidé en fonction des volumes commandés, même s'il s'agit d'une solution pertinente pour mieux faire face aux contraintes de la sérialisation. ●